



PRO SUPERPRIME™ 1C

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO SUPERPRIME 1C est un apprêt acrylique universel en une couche prêt à l'emploi, sans solvant, de qualité supérieure, pour apprêter à peu près n'importe quelle surface d'appui bien préparée, y compris le bois et le contreplaqué, le béton, les couches d'enduits résineux, le CPV homogène, les carreaux de sol en vinyle de synthèse et en vinyle-amiante, les résidus d'adhésifs et d'émulsion asphaltée (colle noire), le gypse, le béton-granito et le granito époxydique, l'acier, le cuivre, le plomb, l'acier inox, les dallages et les carrelages de grès, de céramique et de porcelaine, le granite et le marbre. **PRO SUPERPRIME 1C peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir une couche de nivellement ou un ciment-colle sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux.**

Caractéristiques

- Un apprêt universel prêt à l'emploi à un seul composant ;
- Procure une remise en service rapide en une seule couche ;
- Utiliser pour apprêter à peu près n'importe quelle surface de sous-revêtements et les rendre propices à créer une solide adhérence ;
- Utiliser pour remplacer le grenailage ou la scarification un gain de temps et d'argent précieux ;
- Utiliser pour créer une surface d'adhérence plus solide pour les mortiers de ragréage, de sous-revêtements et de produits de pose ;
- Utiliser sur les substrats poreux et non-poreux ;
- Se qualifie dans le cadre du PROGRAMME DE GARANTIE LIMITÉE de PROMA jusqu'à une DURÉE DE VIE (communiqués avec PROMA pour plus de détails) ;
- S'applique facilement à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau ;
- Procure une surface rugueuse pour développer une adhérence tenace ;
- Laisse en séchant une coloration superficielle, le rendant mieux repérable et assurant la pleine couverture ;
- Réduit la porosité du substrat ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Garantie DIRECT BOND™ assure l'adhérence aux surfaces approuvées ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED® et WELL® ;
- Certifié Intertek Clean Air GOLD – conformité à la méthode normalisée v1.2 du Département californien de la santé publique (CDPH).



Emballages

Seau de 1,89 L (2 pinte US) ; seau de 3,79 L (1 gal US) ;
seau de 18,9 L (5 gal US)

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âge d'au moins 28 jours) ;
- Couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale, pour les sols intérieurs et comptoirs ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Surfaces de gypse et de béton léger* ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granite et de marbre existants ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy ;
- Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb ;
- Résidus d'adhésifs de bitume fluidifié et les résidus d'adhésifs non-solubles dans l'eau ;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT), carreaux de vinyle d'amiante (VAT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné ;
- Revêtements de sol en PVC homogènes ;
- Substrats peints ;
- Système scellant pour contrôler l'humidité PRO BLOCK™ MMS ou PRO BLOCK™ MMS ECO ;
- Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane).

* Pourvu qu'une résistance d'adhésion de 0,5 MPa (72 lb/po²) soit atteinte en tant que minimum pour les applications d'autonivelant.



Métal Béton Contreplaqué de catégorie "Extérieur" Résidu de colle noire Carreaux de vinyle et de vinyle-amianté ainsi que le revêtement de sol vinyle solide (sans endos spongieux) Vieux Carrelages PRO BLOCK™ MMS ou PRO BLOCK™ MMS ECO





Restrictions

- ♦ Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- ♦ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ♦ Ne pas appliquer sur les revêtements de sol à endos tamponné ou spongieux.
- ♦ Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes d'humidité.
- ♦ Ne pas employer comme couche de finition, de surfaçage ou d'usure ni comme bouche-pores sans le recouvrir d'un revêtement de sol approprié.
- ♦ Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Luan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- ♦ Ne pas diluer.
- ♦ Ne pas utiliser sur des surfaces mouillées.
- ♦ Ne pas utiliser pour les installations soumises à l'exposition prolongée à l'eau.

4. FICHE TECHNIQUE

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)

Temps de séchage	1 à 3 heures approximativement
------------------	--------------------------------

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)

Contenu en COV	< 5,0 g/L
pH	9,0
Densité	1,1 g/mL
Couleur du produit mouillé	Saumon
Couleur du produit une fois séché	Orange
Couverture approximative	
1,89 L (2 pintes US)	9,3-13,9 m ² (100-150 pi ²)
3,79 L (1 gal US)	18,6-27,9 m ² (200-300 pi ²)
18,9 L (5 gal US)	92,9-139,4 m ² (1000-1500 pi ²)
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré. Protéger du gel.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

REMARQUE : Ce produit est couvert par une Garantie DIRECT BOND™ qui assure à ce qu'il adhère directement aux surfaces approuvées pourvu que le produit soit employé sur des substrats propres, solides et bien apprêtés en stricte conformité avec les normes et pratiques de l'industrie, et avec les spécifications du système, les instructions, les limites, les périodes de conservation et les exigences techniques des produits de PROMA respectifs, si nécessaire. Contactez notre service technique pour des conseils supplémentaires, si nécessaire.

- ♦ Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides, stables, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à ,002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives qui s'appliquent au type de revêtement de sol en cause.

- ♦ Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de goudron, de cire, d'agent de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ♦ Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendus conformes à ces exigences. **Veillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**

Mélange

Bien agiter le PRO SUPERPRIME 1C avant l'application. Le produit est prêt à l'emploi et n'a pas besoin d'être dilué.

Application

1. Appliquer l'apprêt PRO SUPERPRIME 1C à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau.
2. Laisser sécher l'apprêt PRO SUPERPRIME 1C environ 1 à 3 heures avant de procéder à l'application du mortier de ragréage, d'une sous-couche autonivelante ou d'un produit de pose.
3. Nettoyer les outils de travail et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Joints d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILLE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint.
- ♦ NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- ♦ Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Temps de séchage

- ♦ Attendre que la couche d'apprêt PRO SUPERPRIME 1C soit entièrement sèche avant de procéder à l'application des mortiers autonivelants, des mortiers de ragréage et des produits de pose. Généralement à [23 °C (73 °F) et 50 % d'humidité relative], un délai de 1 à 3 heures doit être respecté ; néanmoins ce délai peut varier en fonction de la salle et de la température du substrat et les conditions d'humidité au moment de l'application.

Remarque : Essuyer les flaques et les surplus d'apprêt PRO SUPERPRIME 1C avant d'appliquer un sous-revêtement autonivelant, un mortier de ragréage ou un ciment-colle. Installer les sous-revêtements autonivelants dans les 24 heures qui suivent l'application de l'apprêt PRO SUPERPRIME 1C. Si le temps de séchage maximal a été dépassé, appliquer une nouvelle couche d'apprêt et installer le sous-revêtement dans les délais appropriés.





Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer à la fiche de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais** : **1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

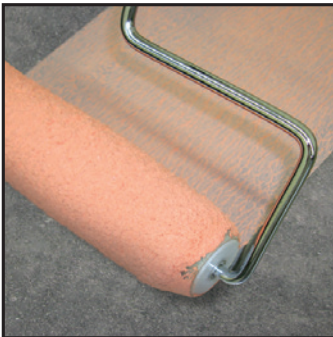
9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662]**.

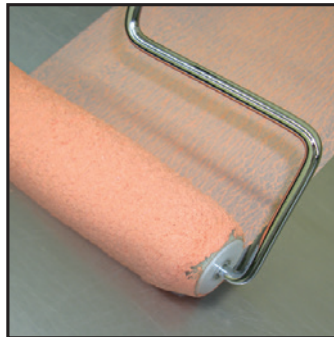
10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au www.proma.ca.

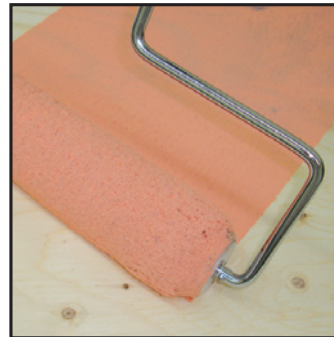
Béton mûri (28 jours minimum)



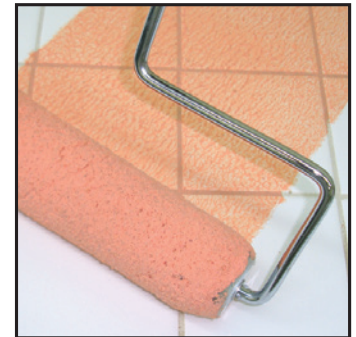
Métal : tel que l'acier, l'inox, le cuivre, l'aluminium et le plomb



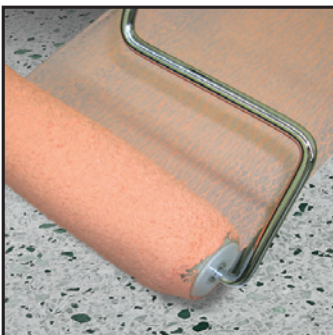
Contreplaqué : de catégorie d'Extérieur



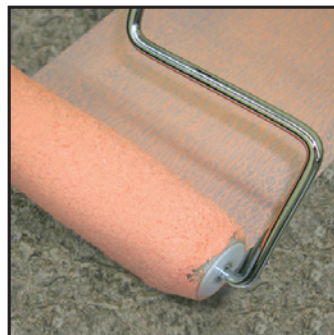
Carrelages et Dallages Existants : Céramique, porcelaine, grès, marbre, granite, etc.



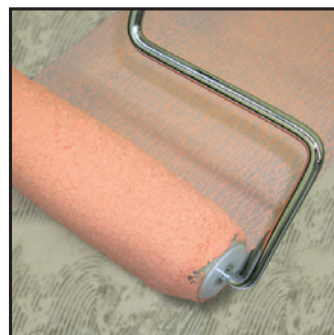
Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy



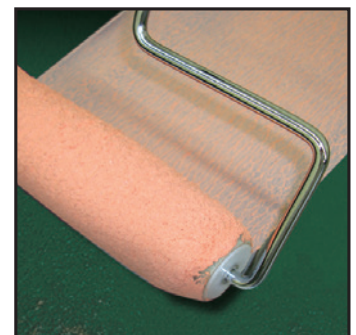
Vieux revêtements de sols souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amiante et de synthèse)



Résidu d'adhésif



Substrats peints et scellés tels que le PRO BLOCK™ MMS ECO





ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

© 2024 ADHÉSIFS PROMA INC.

